

# Douceur

Cohésion sociale, équilibre des territoires... Le bien-être en ville prend source dans l'idée fondatrice de mixité. Il s'accompagne d'une participation citoyenne accrue et ne néglige pas les actions de solidarité internationale.

## La dimension humaine au cœur de l'action

*Ce nouveau mandat verra la consolidation des démarches participatives à tous les échelons de la cité.*



**U**ne et indivisible, l'agglomération lyonnaise place le renouvellement et l'intégration de ses grands quartiers d'habitat social (la Duchère, Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin, Vénissieux et Bron...) en tête de liste de ses objectifs. Amélioration du cadre de vie, diversité résidentielle et accessibilité aux transports collectifs... l'action s'accompagne d'un

appui renforcé aux activités économiques, sociales et culturelles. Plus globalement et afin de répondre à une demande en logements qui ne cesse de croître, le Grand Lyon entend favoriser une offre variée, propice à l'équilibre territorial et qui réponde aussi bien aux évolutions des modes de vie qu'à la diversité des ménages : foyers à revenus moyens, jeunes, personnes âgées, familles monoparentales... Malgré le contexte de crise, la production de

logements sociaux sera maintenue et une réflexion menée sur la mise en place de dispositifs nouveaux et complémentaires de production. La qualité environnementale des logements privés sera notamment encouragée, ainsi que le soutien à l'habitat coopératif (lire ci-contre). Au-delà de cet aspect, le Grand Lyon considère l'accès à l'éducation, l'emploi, la culture et à l'ensemble des services offerts par les villes comme des leviers supplémentaires pour réduire la fracture sociale et garantir ce « mieux-vivre ensemble » constitutif de sa ligne politique. Ainsi, toutes les démarches occasionnant la rencontre, l'échange et l'action entre les populations seront encouragées. Exemple à suivre : la conception d'une chorégraphie commune par des habitants de la périphérie Est et de l'Ouest lyonnais pour le défilé de la dernière Biennale de la Danse.

### Participation citoyenne : plus et mieux

La dimension humaine d'une métropole se traduit également par l'attention accordée au dialogue avec les citoyens. Ce nouveau mandat verra la consolidation des démarches participatives à tous les





La production de logements sociaux sera maintenue.



**Question à...**



**Maurice Charrier**

*Vice-président, coordinateur du pôle politique du logement*

**Construire, c'est une chose, mais pour quel sens donner à la ville ?**

▶▶ Comment aujourd'hui « faire société », voilà l'enjeu auquel est confrontée la politique de logement du Grand Lyon. On parle beaucoup de la reconnaissance des différences sociales et culturelles de chacun, une notion essentielle à condition qu'elle concourt au partage d'un destin commun. L'idée n'est pas de vivre côte à côte, en parallèle, mais de créer du vivre ensemble et de la cohésion sociale. Le parti pris du Grand Lyon d'une ville multipolaire rééquilibre les territoires petit à petit. Mais comme on crée du lien entre les gens, il faut aussi tisser des passerelles entre les territoires. Au-delà du développement des transports en commun, il faut favoriser le cadre de vie, l'espace public, un habitat diversifié et faire de la mixité une valeur fondatrice. Alors seulement, la politique du logement prend sens et donne les moyens et l'envie aux gens de tous horizons de venir s'installer dans l'agglomération. ◀◀



**25 M€**

Le montant investi chaque année par le Grand Lyon dans l'acquisition foncière destinée au logement social.

échelons de la cité. Avec les habitants, d'une part, grâce à l'amélioration de la Charte de la Participation. « Il s'agit de s'approprier les différentes technologies de l'information, tels que les blogs, sites ou forums de discussions, pour animer les démarches participatives, explique Gérard Claisse, vice-

président chargé de la participation citoyenne et du Conseil de développement. *Et aussi de mieux écouter, par le développement d'outils ciblés, ceux qui sont généralement absents des concertations, comme les personnes en difficulté ou les jeunes... Enfin, d'engager les concertations le plus en amont possible afin d'établir un diagnostic partagé des projets.* »

Consolidation du dialogue avec

les élus également au travers de la nouvelle Conférences des maires et de la mise en place d'outils de gestion et de suivi des réclamations. Le Conseil de développement du Grand Lyon reste par ailleurs une scène de dialogue permanente entre les forces vives de l'agglomération. « Il apporte des réflexions et des croisements de regards judicieux sur les grands enjeux auxquels l'agglomération

**Duchère : 1 600 nouveaux logements**

Réduire la part du logement social de 80 à 60 %, privilégier une offre d'habitat diversifiée, améliorer le cadre de vie... tels sont les objets du Grand Projet de Ville (GPV) de la Duchère engagé sur la période 2003-2012.

Situé sur les hauteurs de Lyon, ce quartier de 120 hectares a été bâti dans les années soixante pour répondre à une crise aiguë de l'habitat mais il a longtemps abrité une population fragilisée économiquement, logée dans un parc immobilier dévalorisé. La transformation de la Duchère s'articule autour de la démolition de 1 600 logements sociaux d'ici à 2012 pour construire autant de logements en accession à la propriété, en location ou en résidences services (pour étudiants et personnes âgées).

Pour chaque logement social démoli dans le quartier, un logement neuf est construit sur la ville.

**Habitat coopératif : la belle idée**

Une coopérative d'habitants est un groupement de personnes souhaitant gérer et améliorer ensemble les logements qu'ils occupent au sein d'un immeuble commun. L'idée est de partager les valeurs de la propriété collective, de la sortie du système spéculatif, de la démocratie et du respect de l'environnement.

Le Grand Lyon soutient ce type d'initiative. Exemple à la Confluence avec un immeuble collectif de cinq étages destiné à accueillir 27 % de logements sociaux, 23 % de logements intermédiaires et 25 foyers en phase avec les valeurs de la coopérative. A la Duchère, un projet similaire est né en 2005 autour de



Le Grand Lyon soutient les initiatives d'habitat coopératif.

huit adhérents soucieux de retrouver au sein de leur immeuble la richesse culturelle du quartier. Il est aujourd'hui question d'avoir recours aux énergies renouvelables et de mutualiser certains bien et services pour réduire l'empreinte écologique.



Gérard **Claisse**

*Vice-président chargé de la participation citoyenne, du Conseil de développement et de la relation avec les usagers*

## 3 000

Le nombre de logements sociaux qui seront démolis dans les grands quartiers d'habitat social. Et remplacés par la construction de 3 300 logements locatifs et en accession à la propriété. Objectif : garantir la mixité des populations.

► *mération devra répondre dans les décennies à venir* », poursuit Gérard Claisse.

### Le modèle lyonnais s'exporte

Mais l'envie de bâtir une agglomération solidaire et humaine ne s'arrête pas aux frontières du Grand Lyon. Le fait urbain à travers le monde appelle en effet à davantage de collaboration. Objectif : chercher, ensemble, des solutions permettant au plus grand nombre d'accéder à des services essentiels partout sur la planète. Le Grand Lyon s'engage tout particulièrement à réduire la fracture numérique et à favoriser l'accès à l'eau potable.

Dans les faits, la politique de coopération internationale se traduit

par un transfert des compétences, l'appui à la gouvernance locale et, nouveauté de ce mandat, l'aide au développement économique local. L'idée est d'encourager les entreprises lyonnaises à s'associer aux diffé-

rents programmes de soutien d'un tissu économique dynamique dans ces différents pays. Sans perdre de vue le respect de l'environnement et la préservation des ressources naturelles des territoires concernés. ■



## Question à...



Jacky **Darne**

*Vice-président, coordinateur du pôle ressources et institutions*

### Comment conforter le dialogue entre les élus et les citoyens ?

►► Le nécessaire dialogue entre élus et citoyens se situe à différents niveaux. Quand le citoyen cherche à être informé sur ses droits, connaître les projets ou trouver réponse à une question le concernant directement, deux moyens principaux sont à sa disposition : le site Internet du Grand Lyon qui donne accès à un grand nombre de sujets et les informations sur papier, revues et autres dossiers imprimés. Nous disposons aussi d'une gestion centralisée performante, baptisée Greco, qui traite les demandes individuelles de chaque Grand Lyonnais. Lorsque le citoyen souhaite

prendre part aux décisions, on entre dans le champ de la démocratie participative. Conseil de développement, commission consultative des services publics locaux, commissions spécifiques... tels sont les outils. Tout projet d'envergure inclut obligatoirement un volet « consultation » en partenariat avec la commune concernée afin de tenir compte des attentes et des craintes des habitants. En outre, le Grand Lyon vient d'engager une démarche dite « marketing » dans le but d'établir un dialogue permanent entre chacun de ses services et les Grands Lyonnais. ◀◀



*Après des mois de concertation entre élus et citoyens, l'esplanade du Gros Caillou est rendue aux habitants.*